

Perpignan, le 03 AVR. 2023

Nos Réf. : PP/FC/PF

Monsieur le Préfet Des Pyrénées-Orientales  
Cabinet  
Préfecture des Pyrénées-Orientales  
Quai Sadi Carnot  
66000 Perpignan

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PREFET DES P.O

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Loi et les Communautés de Communes, le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV) s'est notamment efforcé de protéger les usages et la biodiversité de la Têt tout en économisant plus de 53 millions de M3 d'eau par an dans le cadre du PGRE, soit plus de deux fois la contenance du barrage de Vinça.

La sécheresse que nous subissons aujourd'hui provoque des difficultés à tous les niveaux puisque le manque d'eau vous a conduit à signer un arrêté de restriction de la consommation. C'est la démonstration de la prise en compte de la situation dangereuse que nous vivons.

Il convient cependant de ne pas détruire l'économie de notre territoire. Les exploitants agricoles sont confrontés à une pénurie d'eau qui va avoir pour effet de diminuer les récoltes et de détruire irrémédiablement un certain nombre d'exploitations et notamment les vergers.

Il existe une possibilité de sauver notre agriculture et en tous cas de réduire les impacts de la sécheresse. Elle réside dans la limitation, voire la suppression, des débits réservés. En permettant de maintenir l'irrigation par les canaux, non seulement les exploitations agricoles survivront, mais en outre les nappes phréatiques se rechargeront.

La situation est exceptionnelle et il appartient aux responsables politiques, économiques et administratifs de prendre des mesures exceptionnelles.

La limitation des débits réservés n'aura de conséquences que sur la biodiversité et tout le monde le regrettera. Mais il faut choisir entre la vie des Hommes et la préservation écologique. Je choisis, pour ma part, la première en sachant que la nature est résiliente et qu'elle saura se régénérer après quelques mois difficiles.

J'imagine même que les protecteurs vigilants de la rivière comprendront l'état de nécessité devant lequel nous nous trouvons. Ils sauront admettre qu'il faut parfois, exceptionnellement, mettre en berne ses convictions au nom de l'intérêt général.

Privilégier le monde agricole requiert du courage. Je ne doute pas que vous en aurez et saurez limiter les débits réservés pour le salut de tous.

Avec mes remerciements, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président du SMTBV

